



BUREAU COMMUNAUTAIRE

DU 24 MARS 2023



COMPTE-RENDU SOMMAIRE N°2



DÉLIBÉRATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 24 MARS 2023 à 9H
à THOUARS - STATION T - Salle de réunion
Date de la convocation : 17 mars 2023

Transmis en Sous-
Préfecture le :

Retour le :

Affiché le :

Nombre de délégués en exercice : **17**
Présents : **12**
Excusé avec procuration : /
Absents : **5**
Votants : **12**

Secrétaire de la séance : Mme. Christiane BABIN

Présents : Président : M. PAINEAU - Vice-Présidents : Mmes ARDRIT, BABIN, LANDRY, MAHIET-LUCAS, MM. MORICEAU, BRUNET, CHAUVEAU, DORET, RAMBAULT et DESSEVRES - Conseillers délégués : Mme GUIDAL.

Excusés avec procuration : /

Absents : MM. CHARRE, DUGAS, ROCHARD, Mmes GARREAU, GELÉE.

Le compte-rendu de la présente séance a été affiché conformément à l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance et procède à l'approbation du procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 27 janvier 2023.

ORDRE DU JOUR

II - PÔLE AFFAIRES CULTURELLES

1) - Conservatoire à rayonnement intercommunal (C) :

BC.2023-03-24-C01 – Tarification de la grille tarifaire du cinéma le kiosque.

IV – PÔLE RESSOURCES TECHNIQUES

2) – Assainissement collectif et non collectif (A) :

BC.2023-03-24-A01 – Renouvellement conventions d’occupation précaire d’un terrain – Parcelle cadastrée 265 ZW 70 située à Orbé avec l’EARL DU CLOS GIRARD et Monsieur Patrice BILLEAUD.

3) – Déchets Ménagers (DM) :

BC.2023-03-24-DM01 – Modification des tarifs 2023 relatif à la vente de composteurs.

BC.2023-03-24-DM02 – Avenant n°1 à la convention de partenariat Bocage Pays Branché – Expérimentation « Remplacement de haies monospécifiques par des haies vives diversifiées ».

VI - PÔLE PATRIMOINE ET TOURISME

1) – Biodiversité (B) :

BC.2023-03-24-B01 – Convention de partenariat Bocage Pays Branché et la Communauté de Communes du Thouarsais – Projet « Préservons les espaces naturels « extra » ordinaires du Thouarsais ».

BC.2023-03-24-B02 – Participation au programme d’actions du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA) du Thouaret.

DÉCISION

Adopté à l’unanimité

Adopté à l’unanimité

Adopté à l’unanimité

Adopté à l’unanimité

Adopté à l’unanimité

Adopté à l’unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.